**INTRODUCTION**

**La phonétique :**

La phonétique étudie les sons du langage humain, la façon de les produire, leurs espèces et les nuances qui les distinguent. C’est une discipline qui fait partie de la linguistique, science dont l’objet d’étude est la langue.

La phonétique permet de corriger les erreurs de réalisation et de prononciation des sons faites par les apprenants d’une langue étrangère ; on parle dans ce cas de phonétique corrective.

**Phonétique et phonologie :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Phonétique** | **phonologie** |
| -Etude des sons de la parole selon les méthodes des sciences naturelles.  -Etude des sons sans tenir compte de leur appartenance à une langue.  -Enregistrement de toutes les différences phoniques perceptible. | -Etude des sons de la langue avec les méthodes linguistiques.  -Etude des sons du point de vue de la fonction qu’ils remplissent dans une langue déterminée.  - Mise en relief des traits phoniques qui ont une valeur distinctive. |

**Les branches de la phonétique :**

La phonétique compte plusieurs branches :

1. la production des sons (phonétique articulatoire);

2. la transmission et l’analyse physique des sons (phonétique acoustique);

3. la perception des sons par l’auditeur (phonétique auditive ou perceptive);

4. changements phonétiques survenus dans une langue (phonétique historique);

5. étude des sons d’une langue donnée à un moment donné de son évolution (phonétique descriptive);

6. phonétique normative (orthoépie -norme de la prononciation, orthophonie -correction de la prononciation, notamment chez les étrangers);

7. phonétique fonctionnelle (ou phonologie) qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans la communication (= les phonèmes).